

25.ESSARTS AUTOMOBILES

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 10 000 €

Siège social : 65 RUE DE LA CROIX 92000 NANTERRE
Siren: 895 356 467 R.C.S. Nanterre

ACTE DE NOMINATION DU PRESIDENT (SASU)

Le soussigné

MR PERERA Olivier demeurant 13 PLACE DES FEDERES 93160 NOISY LE GRAND né à LEVALLOIS-PERET (92) le 29 avril 1983, et de nationalité FRANÇAISE en sa qualité d'associé unique.

La société 25.ESSARTS AUTOMOBILES au capital de 10 000€ ayant son siège au 65 RUE DE LA CROIX 92000 NANTERRE immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 895356467, représentée par son associé unique cité ci-dessus ;

Il est convenu ce qui suit

I – Nomination du président

L'associé unique se nomme président pour une durée illimitée

Cette fonction n'entrera effectivement en service qu'à partir du jour où la société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés,

Celui-ci déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées.

Il affirme n'être frappé d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

25.ESSARTS AUTOMOBILES

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 10 000 €

Siège social : 65 RUE DE LA CROIX 92000 NANTERRE
Siren: 895 356 467 R.C.S. Nanterre

II – Pouvoirs du président

Le président exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et les conditions prévues dans l'article 13 des statuts.

III – Rémunération du président

La rémunération du président sera fixée ultérieurement.

En outre, il aura droit au remboursement de ses frais de représentation et déplacements sur justificatifs.

En autant d'originaux que nécessaire pour le dépôt d'un exemplaire au siège social et l'exécution des diverses formalités légales.

Fait à Nanterre
Le 01/09/2025

Signature de l'actionnaire unique

PERERA Olivier Actionnaire unique	<i>OLIVIER PERERA</i>
--	-----------------------